

Niort, le 4 avril 2006

Madame
79000 NIORT

GG/AL

Madame,

J'accuse réception de la lettre type diffusée par la Fédération de consommateurs UFC –« Que choisir », que vous avez souhaité reprendre à vote compte, je vous en remercie.

L'objet de votre sollicitation est d'attirer mon attention sur l'opportunité de taxer les groupes pétroliers comme TOTAL, afin de réorienter la production et la consommation énergétique et les comportements de transport. Sachez que je suis très sensible à cette problématique qui, outre de réguler les profits et d'alléger les dépenses des ménages, participerait pleinement d'un effort de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Au Parti Socialiste, nous sommes quelques uns, notamment dans la perspective d'élaboration d'un projet pour 2007, mais dès avant, à réfléchir à une réforme de la TIPP et plus largement à la création d'un système de fiscalisation des carburants, qui aurait pour effet, de ne pas répercuter une éventuelle hausse du baril de brut sur le budget des ménages. Il s'agirait aussi d'affecter le fruit des fluctuations à la baisse à un fonds national dont l'objectif serait de développer les carburants propres et de financer les transports en commun.

Heureuse de ce que votre lettre renforce notre détermination, en ce qu'elle illustre une exigence d'ambitions sociales et environnementales fortes des consommateurs et de la population en général à laquelle nous voulons répondre, je vous remercie encore de votre vigilance citoyenne et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD